

Gatineau, 31 décembre 2021

## **Objet : Rentrée scolaire en janvier 2022**

---

Chers élèves, parents et tuteurs,

La situation sanitaire a obligé le gouvernement du Québec à prolonger certaines mesures prévues pour la rentrée scolaire 2022 afin de limiter la propagation du virus. Par conséquent, le retour en classe des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle est reporté au 17 janvier 2022. Les activités parascolaires et sportives en milieu scolaire demeurent suspendues pendant cette période.

Voici un résumé des mesures qui seront en vigueur du 10 au 14 janvier 2022 dans les établissements scolaires du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) :

### **Préscolaire, primaire et secondaire**

Les services éducatifs seront offerts à distance afin de permettre la poursuite des apprentissages et le soutien nécessaire, dans le respect des seuils minimaux. L'école de votre enfant communiquera les modalités relatives à l'enseignement à distance, dont notamment l'horaire, le type d'enseignement et la disponibilité du matériel informatique.

Pour les élèves inscrits à la formation préparatoire au travail ou à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, il sera possible de poursuivre un stage en milieu de travail, si ce dernier le permet et dans le respect des mesures sanitaires applicables.

### **Services de garde exceptionnels**

Pour la journée pédagogique du 7 janvier, les services de garde dont l'ouverture était prévue seront offerts aux élèves déjà inscrits, si le besoin demeure, ainsi que pour les enfants des parents qui n'ont pas d'autre option. Pour la semaine du 10 janvier, des services de garde seront offerts dans toutes les écoles primaires exceptionnellement pour les enfants des travailleurs essentiels qui n'ont pas d'autre option. Il est fortement recommandé de garder vos enfants à la maison lorsque cette option est possible et sécuritaire.

### **Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**

Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) qui fréquentent une classe spécialisée qui offre des services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation (SRSS) pourront se présenter en classe selon le calendrier scolaire prévu.

## **Formation générale des adultes et formation professionnelle**

Les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle seront fermés du 10 au 14 janvier. L'enseignement à distance sera offert, dans la mesure du possible.

Les stages en milieu de travail pourront être maintenus, dans le respect des mesures applicables à ces derniers. L'acquisition des compétences qui nécessite une présence en classe ou les évaluations prévues dans le cadre d'un programme d'études pourront également se tenir en présence dans les centres, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Votre centre vous communiquera toutes les modalités relatives à votre formation durant cette période.

Je vous remercie encore une fois pour votre précieuse collaboration et vous souhaite, malgré tout, une belle et heureuse année 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches,



**Nadine Peterson**

Directrice générale

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais